

Déclaration préalable FO

Réunion du 21 mars

Monsieur le Directeur,

Aujourd'hui, s'achèvent enfin les discussions sur ce qu'on pourrait appeler la phase une des négociations pour la modernisation du statut des OPA, avec pour unique sujet à l'ordre du jour : la modification de l'arrêté fixant le déroulé de carrière de référence des OPA intégrés dans la Fonction publique territoriale, suite à la publication en 2019 de la nouvelle grille.

Ce sujet, comme celui du Décret d'intégration abordé le 11 février dernier, est très important, car il touche directement les montants de pension des OPA qui ont déjà intégré les Collectivités territoriales, ou qui le feront dans le futur. Nous pensons ici particulièrement aux OPA affectés aujourd'hui dans les DIR surtout ceux amenés à être les victimes des transferts vers les collectivités via la Loi scélérate 3DS. Les discussions doivent donc vite aboutir à une conclusion à la hauteur !

Concernant l'autre partie des négociations statutaires en cours, que vous appelez « simplification de gestion », le toilettage du Décret de 65 que vous proposez est **très loin d'être suffisant pour Force Ouvrière !** Vous n'apportez aucune solution pérenne aux problèmes de gestion vécus par les OPA, faute de recrutements et d'une gestion égalitaire avec les fonctionnaires notamment ! Les OPA attendent de vraies garanties pour leur avenir !

Pour Force Ouvrière, seule la fonctionnarisation de tous les OPA leur apportera une vraie garantie d'avenir statutaire et les mêmes droits de gestion que les fonctionnaires, notamment lors des restructurations et autres transferts de Services et de missions.

Que dire des attentes des OPA dans un domaine qui est actuellement au cœur même de leurs préoccupations : leur perte vertigineuse de pouvoir d'achat ! Tous les prix flambent, mais leur rémunération stagne depuis des années ! Et les vaines promesses électorales ne mènent qu'à leur exaspération !

Le point d'indice de la Fonction publique toujours gelé ne permet pas une revalorisation globale des salaires des OPA, alors que ceux de bon nombre d'entre eux, en pied de grille, sont toujours honteusement maintenus par l'État sous le SMIC. Les maigres primes obtenues dernièrement, pour certains seulement, et au faciès souvent, sont une honte à leur travail et leur investissement au quotidien ! Cerise sur le gâteau, les OPA ne sont toujours pas bénéficiaires de la GIPA, comme le sont les fonctionnaires. Nous en profitons ici pour exiger une fois de plus réparation !

S'agissant de retraites, Force Ouvrière rappelle son attachement indéfectible à l'affiliation au Fond spécial de pension (FSPOEIE) et son opposition à toute tentative de réforme des retraites qui irait à l'encontre et viserait à réduire les droits actuels dont bénéficient les OPA. Sans oublier que les OPA sont toujours dans l'attente de pouvoir accéder à l'information sur leurs retraites à laquelle ils ont droit comme tous les fonctionnaires.

Monsieur le Directeur, lors de la dernière réunion statutaire, vous avez pris des engagements envers nous, donc envers tous les OPA, pour revaloriser substantiellement leur régime indemnitaire cette année. Nous attendons aujourd'hui de votre part des engagements forts, concrets et précis sur ce sujet. Les OPA ne peuvent pas attendre plus longtemps. Les priorités opportunistes à visées électoralistes du ministère et du gouvernement annoncé en ce début d'année par les ministres et votre administration ne doivent pas aboutir au détournement du financement prévu pour cette revalorisation indemnitaire significative bien qu'insuffisante promise aux OPA. **Les OPA ne veulent pas être une fois de plus les dindons de la farce des mesures catégorielles !**

Des solutions à votre main pour revaloriser le pouvoir d'achat des OPA existent et c'est ce sujet crucial que Force Ouvrière vous demande de mettre urgemment sur la table. Vous devez y consacrer un budget de financement conséquent, à la hauteur des baisses drastiques de pouvoir d'achat que les OPA ont déjà subies depuis trop longtemps et qui viennent de s'amplifier particulièrement en cette période.

Les représentants SNP2E-FO.